

HABILITATION ELECTRIQUE

HABILIT

Durée : de 7h00 à 21h00 selon niveau des participants et habilitation visée (examen inclus).

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Toute personne amenée à travailler à proximité ou au contact des installations électriques.

Pré Requis

Avoir 18 ans.
Savoir lire, écrire et parler français.
Etre médicalement apte.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Exécuter en sécurité les opérations d'ordre électrique, conformément au référentiel UTE NFC 18-510

Parcours pédagogique

Le contenu des formations dépendent du symbole d'habilitation visé et du type de formation (initiale ou recyclage) Ces contenus sont regroupés en modules de formation : modules de tronc commun et modules relatifs aux thèmes spécifiques à un symbole ou à une famille de symboles. Les acquis concernant chaque module sont évalués en terme de savoir (S) et savoir-faire (SF).

La norme en vigueur définit les symboles d'habilitations par des caractères alphanumériques et si nécessaire un attribut :

Premier caractère =

- B : basse et très basse tension
- H : haute tension

Deuxième caractère =

- 0 : travaux d'ordre non électrique
- 1 : exécutant opération d'ordre électrique
- 2 : chargé de travaux d'ordre électrique
- C : consignation
- R : intervention BT générale
- S : intervention BT élémentaire
- E : opérations spécifiques
- P : opérations BT élémentaires sur chaîne photovoltaïque
- F : travaux en fouilles dans l'environnement des canalisations isolées

Troisième caractère =

- T : travaux sous tension
- V : travaux au voisinage renforcé
- N : nettoyage sous tension
- X : opération spéciale

Attributs :

- Essai
- Vérification
- Mesurage
- Manoeuvre

Le choix du symbole d'habilitation dépend, entre autres, du domaine de tension et de la nature des opérations à réaliser.

Sont vus en formation initiale :

Module 1 - tronc commun aux symboles d'habilitation B0 - H0 - H0V - BP - BE Manoeuvre, HE Manoeuvre en HTA, BS et BF-HF) :

- distinguer les grandeurs électriques rencontrées
- savoir énoncer les effets du courant sur le corps humain
- citer les noms et les limites des domaines de tension, savoir reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou installations

OCAFOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 760300515230

OCAFOR

56 IMPASSE DES PERDREAUX - 30260 QUISSAC

Tél. : 06 71 35 56 09 - Site internet : <https://www.reseau-ocafor.com/> - e-mail : contact@reseau-ocafor.com
SAS au capital de 1000€ - N° TVA Intra. : FR03921920104 - Code NAF : 8559B

- citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- connaître les principes de l'habilitation électrique (symboles, limites, formalisation)
- lister les prescriptions de sécurité selon les zones d'environnement et opérations
- caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection (collectifs et individuels)
- mettre en oeuvre le matériel et l'outillage, connaître leurs risques d'utilisation
- décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou accident
- évaluer le risque électrique et mettre en oeuvre les mesures de prévention adéquates

Module 2 - tronc commun aux autres symboles d'habilitation :

- savoir énoncer les effets du courant sur le corps humain
- citer les noms et les limites des domaines de tension, savoir reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou installations
- citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- connaître les principes de l'habilitation électrique (symboles, limites, formalisation)
- évaluer les risques électriques et mettre en oeuvre les principes généraux de prévention
- assurer la surveillance électrique des opérations
- décrire la mise en sécurité d'un circuit
- identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collectifs et individuels
- mettre en oeuvre le matériel et l'outillage, connaître leurs risques d'utilisation
- décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou accident

Module 3 - thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant :

- nommer les acteurs concernés par les travaux
- connaître les limites de l'habilitation indice 0 et évaluer les risques dans ces limites
- repérer la zone de travail, appliquer les prescriptions

Module 4 - thèmes spécifiques B0 H0 H0V Chargé de chantier :

- nommer les acteurs concernés par les travaux
- citer les documents applicables et les utiliser
- connaître les limites de l'indice d'habilitation 0 et évaluer les risques dans ces limites
- mettre en place et organiser la zone de travail, assurer la surveillance du chantier

Module 5 - thèmes spécifiques BP Photovoltaïque :

- nommer les acteurs concernés par les travaux
- connaître les limites de l'habilitation BP et évaluer les risques
- repérer la zone de travail, appliquer les mesures de prévention
- identifier et vérifier l'état des matériels électriques d'une chaîne photovoltaïque
- connaître et appliquer les règles de sécurité en cas de détérioration du matériel lors de la pose
- raccorder une chaîne PV et interconnecter les modules de sécurité

Module 6 - thèmes spécifiques aux manoeuvres

- identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
- identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
- connaître les limites de l'habilitation BE ou HE (manoeuvre permises)
- évaluer les risques liés aux manoeuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité
- connaître les acteurs concernées par les manoeuvres
- échanger les informations et les documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation

Module 7 - thèmes spécifiques BS Intervention / BT élémentaire

- connaître les limites de l'habilitation BS
- échanger les informations et les documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique
- identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et fonctions
- identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
- mettre en sécurité un circuit
- appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention
- mettre en oeuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées

Module F1 - thèmes spécifiques BF HF Exécutant :

- nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles autour de canalisations électriques isolées enterrées
- connaître les limites de l'habilitation BF HF et citer les opérations autorisées
- énoncer et identifier les risques spécifiques
- savoir dégager en sécurité une canalisation enterrée non consignée et exécuter en sécurité les opérations nécessaires
- réagir en sécurité en cas d'endommagement du réseau

Module F2 - thèmes spécifiques BF HF Chargé de chantier :

- nommer les acteurs concernés
- citer les documents applicables et les utiliser
- connaître les limites de l'habilitation BF HF et citer les opérations autorisées
- savoir évaluer, énoncer et identifier les risques spécifiques
- savoir définir et mettre en place la zone de travail, appliquer et faire appliquer les mesures de sécurité et assurer la surveillance
- savoir dégager en sécurité une canalisation enterrée non consignée et exécuter en sécurité les opérations nécessaires
- réagir en sécurité en cas d'endommagement du réseau

Module 8 - thèmes spécifiques B1 - B1V - B2 - B2V - B2V Essai - H1 - H1V - H2 - H2V - H2V Essai

- caractériser les travaux et connaître leurs limites
- connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations
- connaître les limites associées aux symboles d'habilitation
- appliquer les mesures de prévention lors des travaux
- identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et fonctions
- utiliser les documents applicables lors des travaux
- identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et utiliser en sécurité
- appliquer les instructions de sécurité pour essais (si attribut essai)

Module 9 - thèmes spécifiques BC :

- connaître la fonction des matériels électriques
- identifier le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux, connaître leurs rôles, respecter leurs instructions et échanger les informations
- réaliser les différentes étapes de la consignation, utiliser les documents applicables

Module 10 - thèmes spécifiques BR Intervention - BT générale

- connaître les limites des habilitations BR et BS
- connaître la fonction des matériels électriques
- identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui, respecter ses consignes et instructions
- identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
- connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention
- appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT générale
- réaliser une consignation pour son propre compte

Module 11 - thèmes spécifiques BE Mesurage - BE Vérification - HE Mesurage - HE Vérification

- connaître la fonction des matériels électriques
- identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui, respecter ses consignes et instructions
- identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
- connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention
- appliquer les mesures de prévention lors des opérations

Module 12 - thèmes spécifiques BE Essai - HE Essai

- connaître la fonction des matériels électriques
- identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui, respecter ses consignes et instructions
- connaître les symboles et leurs limites pour l'habilitation des personnes intervenant lors des essais
- appliquer les mesures de prévention lors des opérations
- respecter les consignes de sécurité pour essais particuliers
- identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
- connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention
- réaliser une consignation pour son propre compte
- décrire et réaliser une réquisition (uniquement en HE Essai si nécessaire)

Module 13 - thèmes spécifiques HC :

- identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui les informations nécessaires et suivre ses instructions
- réaliser les étapes d'une consignation et utiliser les documents applicables
- décrire un régime de réquisition, analyser les risques, renseigner un avis de réquisition (si nécessaire)

Module 14 - thèmes spécifiques HC :

- connaître et identifier les types, structure et fonctionnement des ouvrages et installations
- connaître et identifier la fonction des matériels électriques des postes
- comprendre l'induction et le couplage capacitif et appliquer les mesures de prévention associées
- expliquer le fonctionnement et manoeuvrer les dispositifs de verrouillage et d'interverrouillage
- identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuels et collectifs

Sont vus en recyclage :

Module R1 - thèmes communs :

- analyse des accidents et presque accidents
- pratiques professionnelles (discussion entre les membres du groupe)
- effets du courant sur le corps humain
- principes, symboles, limites et formalisation de l'habilitation
- évaluation du risque électrique

Module R2 - thèmes spécifiques B0 H0 H0V (exécutant et chargé de chantier) :

- habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- documents types et utilisation
- protection collective
- équipements de travail utilisés
- incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Module RF - thèmes spécifiques BF HF (exécutant et chargé de chantier) :

- habilitation BF HF : limites, zones, analyse des risques et opérations autorisées
- documents types et utilisation
- équipements de travail utilisés
- réalisation en sécurité des opérations BF HF
- conduite à tenir en cas d'endommagement du réseau

Module R3 - thèmes spécifiques BS - BE Manoeuvre - HE Manoeuvre :

- habilitations BS, BE / HE Manoeuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- protection collective : mesures, équipements et signalisation
- protections individuelles : identifier, vérifier et utiliser
- équipements de travail utilisés : risques et mise en oeuvre
- mesures de prévention à appliquer lors des opérations
- mise en sécurité d'un circuit
- incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Module R4 - thèmes spécifiques aux autres symboles :

- zones d'environnement et leurs limites
- habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- analyse des risques et mise en oeuvre des principes de prévention
- protections collectives et individuelles
- mise en sécurité d'un circuit
- documents applicables dans le cadre d'une opération
- mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
- indication et couplage capacitif et mesure de prévention associée incendies et accidents sur ou près des ouvrages électriques

NOTA : les thèmes des modules spécifiques peuvent et doivent être développés différemment suivant les domaines de tension considérés.

Méthodes pédagogiques

Alternance entre théorie et pratique.

Moyens pédagogiques

Différents matériels de simulation électrique selon normes et recommandations en vigueur.

Modalités et délais d'accès : des sessions de formation ont lieu régulièrement sur nos différents centres partenaires, nous contacter pour en connaître les dates.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur expérimenté en électricité.

Méthodes et modalités d'évaluation

En fin de formation, le formateur doit évaluer les connaissances théoriques et pratiques de chaque participant. A l'issue de cette évaluation et délivre un avis sur le symbole d'habilitation visé. L'habilitation est ensuite délivrée par l'employeur et est formalisée par un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme en vigueur.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations en intra entreprise : différents matériels de simulation électrique selon normes et recommandations en vigueur.

Modalités d'Accessibilité

Nos référents handicap sont à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités d'adaptation des formations et le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

 **Durée** **Effectif**
21.00 Heures **3** Jours De 4 à 12 Personnes

 **Contactez-nous !** **Marion BILLET** **Tél. : 0671355609**
Responsable grands comptes **Mail : marion.b@reseau-ocafor.com**